

L'organisateur

Capner Europe S.A.
19, Rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg
TVA : LU35064675

www.capner.lu

info@capner.lu

La sa **CAPNER EUROPE** sera présente à la foire « **HOME-EXPO** » à Luxembourg du 10 au 13 octobre 2024 et organise à cette occasion un jeu-concours permettant de gagner une installation photovoltaïque comprenant :

- 12 panneaux photovoltaïques gratuits*
- 1 onduleur gratuit*
- 1 batterie gratuite*

L'installation n'est PAS comprise et devra faire l'objet d'un contrat spécifique avec CAPNER

La participation au jeu est communiquée par l'intermédiaire de la plate-forme Facebook (www.facebook.com). En aucun cas, Facebook ne sera tenu responsable en cas de litige lié aux jeux concours, Facebook n'étant ni organisateur ni sponsor de l'opération.

Le jeu entre dans la catégorie des jeux gratuits et sans obligation d'achat.

Dates et participants

Le jeu concours aura lieu du 10 octobre 2024 au 13 octobre 2024 inclus.

Les participants doivent être domiciliés au Luxembourg, être âgés de 18 ans ou plus, être propriétaires de leur maison et ne peuvent participer qu'une fois.

Les membres du personnel de la sa CAPNER EUROPE ne peuvent participer au jeu concours.

Conditions de participation

Chaque participant visitera le stand de CAPNER et il complètera le formulaire se trouvant sur le site <https://capner.lu/contest> et devra « liker » la page Face Book de CAPNER.

Il recevra alors par E-mail un code unique qu'il inscrira sur un coupon à insérer dans une urne sur le stand.

Le dimanche 13 octobre 2024, au soir et en direct sur Face Book, aura lieu le tirage au sort du gagnant.

Ce dernier devra se manifester dans les 15 jours suivants au plus tard auprès de CAPNER afin de retirer son lot et de régler les modalités de l'installation.

Le prix ne sera ni monnayé, ni échangé et aucune indemnité ne sera versée aux autres participants du jeu-concours.

Données personnelles

Les participants acceptent de fournir leurs données personnelles en s'inscrivant au jeu-concours.

Ces données ne seront ni vendues ni cédées à des tiers par la sa CAPNER qui ne pourra les utiliser que dans le cadre d'une campagne de publicité commerciale personnalisée, ce que les participants acceptent par leur inscription au jeu-concours.

Acceptation du règlement

Le fait de participer à ce jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité, ce qui a valeur de contrat et dans le respect des Lois et Règles en vigueur au Grand-Duché du Luxembourg.

Ce règlement est consultable pendant toute la durée du salon sur le stand de CAPNER et sur son site Internet.

Litiges

La loi applicable au présent règlement est la loi luxembourgeoise. Les participants sont donc soumis à la loi luxembourgeoise applicable aux jeux. Tout litige né à l'occasion du présent jeu et qui ne pourra être réglé à l'amiable sera soumis aux tribunaux compétents désignés selon le code de procédure civile.